



L'INFO municipale



Municipalité
de Labelle

Volume 24 - Numéro 8
1^{er} août 2013

ALLOCUTION DU MAIRE

Bonjour,

Les travaux de revitalisation sont presque terminés dans le noyau villageois. Il reste la plantation de fleurs et d'arbustes à venir. Changement majeur pour notre municipalité et pour nous citoyens. Il ne faut pas oublier que l'ensemble de ces travaux sont à la charge du MTQ et ont été négociés dans le projet de contournement de la route 117. Le coût des travaux totalise plus de 2 millions de dollars.

Au niveau de la signalisation municipale, l'ensemble des contrats ont été donnés, j'espère que lorsque sortira cet article, certains panneaux seront installés.

Le 26 juin, la ministre déléguée aux Services sociaux et à la Protection de la jeunesse, madame Véronique Hivon, a annoncé une nouvelle étape dans le projet de rénovation du Centre jeunesse des Laurentides. Selon le scénario privilégié, le projet se traduit par la construction d'une nouvelle installation de 122 places dans le secteur de St-Jérôme, regroupant au sein d'un seul campus les unités de Saint-Jérôme, Sainte-Sophie et Sainte-Agathe-des-Monts. Le nouveau campus comptera 10 unités de vie de 110 places et une de débordement de 12 places, **et 4 unités de vie totalisant 44 places seront maintenues au campus d'Huberdeau**. Même si on pouvait lire une certaine déception de la mairesse de cette municipalité, il s'agit d'un grand **geste** de solidarité régionale pour le maintien de ce campus à Huberdeau, car l'ensemble des municipalités de la MRC l'ont appuyée et on fait des démarches pour contrer cette fermeture complète annoncée par le Ministère.



Le 10 juillet avait lieu le dévoilement de la murale sur les clôtures du terrain de balle. Dame nature nous a permis d'apprécier notre beau climat: pluie torrentielle pour terminer avec un soleil radieux. Bravo à la Maison des jeunes et à notre artiste qui nous ont dévoilé ce petit chef d'œuvre au son d'une musique africaine qui nous a permis de découvrir les talents de danseurs de plusieurs participants.

Le 11 juillet avait lieu la rencontre de l'organisme du bassin versant de la rivière Maskinongé (PROMA) les objectifs de la PROMA sont :

- l'harmonisation de la réglementation en ce qui concerne la protection de la rivière ;
- la création d'une banque de données ;
- la mise en valeur de la rivière par la création d'un réseau de parcs.

Pour l'année 2013, nous voulons avoir un règlement commun pour les 8 municipalités portant sur la protection de la bande riveraine. De plus, chaque municipalité développera un site sur son territoire pour établir un réseau de parc qui sera un nouvel attrait pour notre région.

Un colloque est organisé par la PROMA dans la municipalité de Lac des Plages le 24 septembre.

Le 17 juillet avait lieu le conseil d'administration du CLD (Centre local de développement) et en voici un bref résumé : embauche de 2 nouveaux employés soit Mme Micheline Desjardins et M. Marc Cliche comme commissaires industriels, ratification de l'entente Regroupement des Mushers (traîneau à chiens), ratification de l'entente Comité action 117 et, finalement, projet d'entente de partenariat régional en tourisme (EPRT) pour la création d'un fonds d'investissement en tourisme.

Le 18 juillet avait lieu le conseil d'administration de la Régie intermunicipale des déchets de la Rouge et en voici un bref résumé : engagement d'un contremaître, achat de 2 toiles de recouvrement pour éviter que les corneilles et les goélands déterrent les déchets et achat d'une rétrocaveuse neuve.

Le 19 juillet avait lieu le conseil des maires et voici ce qui a été discuté : acceptation pour l'installation de 2 tours de télécommunication dans les municipalités d'Amherst et de Labelle pour desservir le lac Labelle par le biais de FILAU, résumé des différentes consultations sur le schéma d'aménagement, les terres agricoles et la politique culturelle.

Enfin, suite à plusieurs commentaires reçus, et bien que j'espère que vous n'en ayez pas besoin, je vous rappelle que les services funéraires sont toujours disponibles à Labelle et qu'une entente a été conclue avec l'entreprise afin que ces services puissent être dispensés à la chapelle du centre communautaire.

Je vous exhorte à la plus grande prudence sur l'eau, bonne fin d'été.

Gilbert Brassard, maire

Voici le compte-rendu des principaux dossiers traités lors de la séance ordinaire du conseil tenue le 15 juillet 2013.

Appels d'offres et contrats

En ce qui concerne l'appel d'offres pour le déneigement du secteur du lac Labelle, le contrat a finalement été octroyé à Gaston et Martin Sauriol excavation 9077-2146 Québec inc., soit le seul soumissionnaire conforme, pour une période de 5 ans.

Le conseil a également autorisé le lancement d'un appel d'offres sur invitation pour l'achat d'abrasif (sable) pour l'entretien des chemins pour l'hiver 2013-2014.

Administration, finances et ressources humaines

Une résolution a été adoptée par le conseil afin d'autoriser la présentation d'une demande d'aide financière dans le cadre du volet 5.1 du Programme d'infrastructures Québec-Municipalité (PIQM) relativement au projet de réfection et d'agrandissement du garage municipal. Un mandat a également été accordé à un architecte pour aider à la présentation de cette demande.

Des nouveaux tarifs de rémunération du personnel électoral ont été adoptés en vue de l'élection du 3 novembre prochain.

Considérant que le processus actuel qui permet à une municipalité de demander des restrictions sur les plans d'eau auprès de Transport Canada est long, complexe et coûteux, et que les municipalités sont plus proches des citoyens et donc mieux placées pour proposer des changements concernant la gestion des eaux sur leur territoire et qu'un processus allégé permettrait de mieux gérer les plans d'eau, de mieux protéger l'environnement, d'améliorer la sécurité publique et d'apaiser plusieurs conflits locaux autour de l'utilisation des lacs et des cours d'eau, le conseil a adopté une résolution pour demander à la Chambre des communes d'appuyer la motion M-441, déposée par le député Marc-André Morin, visant à faciliter la gestion des embarcations sur nos lacs et rivières en procédant à une révision du *Règlement sur les restrictions visant l'utilisation des bâtiments*.

Travaux publics

Des mandats ont été accordés pour :

- ☐ le remplacement d'une partie de la clôture qui entoure les terrains de tennis;
- ☐ le fauchage des abords des chemins municipaux;
- ☐ le remplacement de panneaux d'aluminium sur le toit de l'entrée de la bibliothèque et le remplacement du balcon arrière de l'Hôtel de ville.

Comme le budget des travaux publics, en ce qui concerne le gravier, a été sérieusement affecté par les pluies de ce printemps, il a été autorisé d'affecter 20 000 \$ du fonds des carrières et sablières pour effectuer le rechargement de certaines sections du chemin.

Service de l'urbanisme, de l'environnement et du développement

Un mandat a été accordé à une firme d'ingénieurs pour la réalisation d'une étude de faisabilité pour effectuer un bouclage des réseaux d'aqueduc et d'égout sur le boulevard du Curé-Labelle.

Le conseil a également autorisé l'achat d'une borne de recharge pour les véhicules électriques qui sera installée sous peu près de la bibliothèque municipale.

La demande de PIIA (plan d'implantation et d'intégration architecturale) numéro 2013-01 a finalement été acceptée par le conseil pour le revêtement extérieur du bâtiment principal et du garage de la propriété du 36, rue de la Rivière (lots 120-P et 121-P du cadastre du Village).

Au niveau des dérogations mineures, le conseil a étudié les demandes et accordé les dérogations mineures suivantes, à savoir :

- ☐ dérogation # 2013-019 de 18,78 mètres sur la largeur du terrain et de 1429,2 mètres carrés sur la superficie du terrain, sur le lot 25, rang O, dans le canton de Joly situé sur le chemin du Lac-Gervais (1326-66-6446);
- ☐ dérogation # 2013-020 de 3,5 % sur le coefficient d'occupation du sol, sur le lot 32C-5, rang A, dans le canton de Labelle situé au 13060, chemin du Lac-Labelle (9917-76-8844).

Loisirs, culture et tourisme

Tout comme l'an passé, le conseil a autorisé la signature d'un protocole d'entente avec l'Association des propriétaires du lac Joly concernant le contrôle des accès à la rampe de mise à l'eau du lac Joly dans la perspective de la protection de l'environnement des plans d'eau et à contrer la propagation de la myriophylle et autres espèces exotiques.

L'entente avec la Ville de Mont-Tremblant concernant l'inscription au hockey mineur et au patinage artistique a, elle aussi, été reconduite pour une autre année.

Le conseil a également adopté une résolution pour informer la Direction des parcs routiers (DPR) du ministère des Transports du Québec de son intention de poursuivre le programme Village-relais et d'entamer les démarches de reconduction de son accréditation.

Avis de motion et règlements

Deux avis de motion ont été donnés relativement à l'adoption prochaine du règlement numéro 2013-231 relatif à la fermeture d'une partie de la montée des paysans et du règlement numéro 2013-232 modifiant le règlement numéro 2008-161 ayant comme objet la création d'une réserve financière maximale de 670 000 \$ pour le renouvellement de la flotte de véhicule des travaux publics.

Voici donc le résumé des principales décisions prises lors de la séance de juillet 2013.

Veuillez prendre note que la prochaine séance ordinaire du conseil aura lieu le lundi 19 août 2013.

Pour mieux vous informer, certains de ces dossiers font ou feront l'objet d'articles plus détaillés dans *L'Info municipale*, dans les journaux ou dans d'autres publications que vous pouvez consulter. Dans certains cas, des avis publics seront publiés légalement par leur affichage à l'hôtel de ville, à la maison de la culture et, pour la période du 1er juillet au 30 septembre, sur le panneau d'affichage près du quai public du lac Labelle. Vous pouvez aussi, pour le détail de l'ensemble des décisions du conseil ou pour prendre connaissance des règlements adoptés, visualiser les procès-verbaux et les règlements à la section « conseil municipal » du site de la Municipalité au <http://www.municipalite.labelle.qc.ca/>. En outre, vous pouvez communiquer directement avec moi au 819-681-3371, poste 5004.

La directrice générale et secrétaire-trésorière, Claire Coulombe

Nous sommes toujours à la recherche de bénévoles pour la station d'aide et de ravitaillement de vélo, qui sera établie aux abords de la route 117, à Labelle.

Vous voulez vivre une journée dynamique, où l'énergie de ces athlètes est plus que contagieuse ?? Inscrivez-vous auprès de Marie-France Turpin au 819 681-3371 poste 5002 ou en visitant le site des bénévoles au :

<http://www.ironman.com/fr-ca/triathlon/events/ironman/mont-tremblant/b%C3%A9n%C3%A9voles.aspx#axzz2YqSca64r>



FAITES PARTIE DE

L'ÉVÉNEMENT !

FAITES PARTIE DU SUCCÈS !

**Programme de certification BiblioQUALITÉ**

Lors de l'Assemblée générale annuelle tenue le 5 juin dernier, le Réseau Biblio des Laurentides a lancé sa première édition du programme de certification **BiblioQUALITÉ**. La bibliothèque de Labelle s'est vue décerner la mention « **EXCELLENT** » (soit la mention la plus élevée) et obtient 5 sceaux livresques.

Le programme **BiblioQUALITÉ** vise à reconnaître, sur une base objective et durable, les efforts d'investissements en matière de bibliothèque publique. Pour chaque indicateur (livres, ressources humaines, heures d'ouverture, superficie et gratuité de l'abonnement), une norme reconnue est associée ainsi qu'un pointage qui reflète l'importance accordée à chacun des indicateurs. Le programme permet d'évaluer les forces de chaque service de bibliothèque.

**Club de lecture du rat Biboché**

Le club se poursuit jusqu'à la fin août!

Heures d'ouverture :

Mardi : 13 h à 17 h et 18 h 30 à 20 h 30

Mercredi : 12 h 30 à 16 h 30

Jeudi : 13 h à 17 h et 18 h 30 à 20 h 30

Vendredi : 10 h à 12 h et 12 h 30 à 16 h 30

Samedi : 9 h à 12 h 30

Pour toutes informations, n'hésitez pas à contacter le personnel de la bibliothèque au 819 681-3371, poste 5021 ou par courriel : biblio@municipalite.labelle.qc.ca

Vous pouvez également consulter notre page web : www.mabibliotheque.ca/labelle

Fraîchement arrivés sur nos tablettes

Auteur : Brouillet, Chrystine

Titre : Saccages

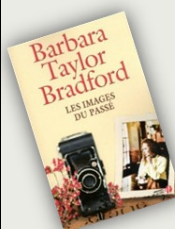
Dans une rue paisible de Québec, un homme est retrouvé mort, poignardé. Tout le voisinage est sous le choc. Pourquoi ce complot, si tranquille en apparence, a-t-il été tué? La détective Maud Graham sent que ce meurtre cache un lourd secret. Ailleurs dans la ville, une jeune femme est bouleversée par la mort de cet homme qui réveille en elle de douloureux souvenirs. Mais autour d'elle, le danger rôde.



Auteur: Trifoni, Jasmina

Titre: Voyages de rêve : destinations d'aventure

Un guide pour rêver et préparer un voyage inédit et insolite vers des destinations d'aventure. Il propose des idées pour tous les amateurs d'exploits sportifs comme pour les amateurs de vacances inattendues, d'une randonnée dans les montagnes corses à la traversée de la Pampa argentine avec des gauchos.



Auteur : Bradford, Barbara Taylor

Titre : Les images du passé

À la mort de son père, Serena décide d'arrêter de couvrir les conflits internationaux afin d'écrire une biographie qui lui est consacrée. En quête de matière à son ouvrage, elle trouve dans les affaires de son père une série de photos sur Venise mettant en scène une jeune femme enceinte. Elle décide de plonger dans l'histoire de sa famille afin de découvrir l'identité de cette inconnue.



Titre : Sciences : mathématiques, physique, chimie, biologie, cosmologie

Présentation des principales théories scientifiques, des plus anciennes aux plus modernes : théorème de Pythagore, darwinisme, ADN, big bang, etc.



Personnel électoral recherché

Comme dans l'ensemble des municipalités du Québec, une élection se tiendra dans la Municipalité de Labelle le dimanche 3 novembre 2013. La *Loi sur les élections et les référendums dans les municipalités* prévoit également la tenue d'un vote par anticipation (VPA); celui-ci aura lieu le dimanche 27 octobre 2013. Plusieurs postes doivent donc être comblés à chacune de ces deux journées.

Ainsi, la présidente d'élection est actuellement à la recherche de personnes pour combler les postes suivants:

- ☐ scrutateurs
- ☐ secrétaires
- ☐ préposés à l'accueil
- ☐ préposés à l'information et au maintien de l'ordre (PRIMO)
- ☐ membres de la table de vérification de l'identité

Toute personne intéressée par l'un de ces postes est invitée à remplir le formulaire de demande d'emploi disponible sur le site Internet de la Municipalité au www.municipalite.labelle.qc.ca ainsi qu'à l'hôtel de ville au 1, rue du Pont.

Des informations à ce sujet peuvent être obtenues après de la présidente d'élection, Mme Claire Coulombe, au 819-681-3371, poste 5004.

**Plus de
12 000 \$
en prix à gagner***

Du tennis amusant pour tous !

Enfant ou adulte, débutant ou expert ? **C'EST GRATUIT !**

Rendez-vous au

Le vendredi 16 août dès 14h.

** L'activité se tiendra si les terrains de tennis sont prêts à l'utilisation!*

Essayez les nouveaux modèles de raquettes

La Tournée s'arrêtera chez vous bientôt, ne la ratez pas !

UNE RÉALISATION DE : **TENNIS QUÉBEC**

EN COLLABORATION AVEC :

*Valeur évaluée selon le prix de détail.



UNE MURALE ORIGINALE À L'IMAGE DE NOS ADOLESCENTS!



Labelle était rassemblée au terrain de balle, le mercredi 10 juillet dernier afin de faire le dévoilement de sa murale réalisée récemment.

En effet, c'est avec la collaboration de plusieurs adolescents de la Maison des jeunes et grâce au soutien financier de la Municipalité que cette œuvre a pu être réalisée. Ce projet s'inscrit à travers le plan d'action de la politique familiale que la Municipalité de Labelle a mise sur pied. Voulant embellir ses infrastructures sportives tout en

promouvant la culture et la participation citoyenne, cette murale collective est un beau succès de concertation.

Juste avant le grand dévoilement, un spectacle de danse et percussions africaines était présenté. Le groupe Forè Fola, de Val-David, a su délier les jambes des participants et a ajouté une touche très dynamique à cette soirée.

C'est donc sans prétention que nous estimons que cette soirée a été une réussite sur toute la ligne et l'originalité de cette murale, créé par l'artiste Marc Lacroix, saura embellir pour longtemps les clôtures du terrain de balle de Labelle.

La Tournée Mission Santé revient parmi nous!

André Lejeune et C^{ie} s'arrête le 29 août prochain à Labelle dans le cadre de sa tournée québécoise auprès des personnes de 50 ans et plus, qui a pour thème le vieillissement actif. Les gens de la région sont invités à une journée d'information sur divers aspects du bien-être tels que la santé physique et psychologique, la nutrition, la forme physique et les loisirs. La Tournée « Mission santé » se veut divertissante et remplie d'informations.

Cette tournée axée sur le vieillissement actif est un excellent exemple de comment nous pouvons conjuguer nos efforts pour bâtir, ensemble, une société pour tous les âges où il fait bon vieillir.

Les billets du spectacle, au coût de 5 \$, sont disponibles auprès de Mme Christiane Cholette du Manoir Labellois. Vous pouvez la rejoindre au 819 686-2235. Les gens pourront se procurer un lunch sur place, mais doivent le payer et le réserver d'avance.

Quand: 29 août de 9 h à 15 h
Où: Chapelle du Centre communautaire
Coûts: 5\$ le billet
10\$ le dîner: Réservation requise

Pour consulter l'horaire ou les détails entourant la tournée, visitez le site suivant : www.groupeproxim.ca



DATE DE TOMBÉE DE LA PROCHAINE ÉDITION

Info municipale

Merci de nous aider à vous offrir un petit journal local qui nous ressemble.

Date de tombée 16 août 2013 **Date de parution** 5 septembre 2013

Service de l'urbanisme et de l'environnement

Ginette Cormier, secrétaire, poste 5001, Martin Ouimet, inspecteur en environnement, poste 5031
Maryse Trudel, directrice adjointe, poste 5008, Marc Blaqui re, directeur, poste 5007

PROJET-PILOTE Implantation de conteneurs semi-enfouis

Dans le cadre du Plan de gestion des mati res r siduelles de la MRC des Laurentides, un projet pilote visant l'implantation de conteneurs semi-enfouis sera r alis  sur le territoire de Labelle et de Lac-Tremblant-Nord. L'objectif de ce projet  tant de corriger une probl matique qui perdure depuis des ann es dans certains secteurs de notre municipalit ,   savoir la pr sence d'ours qui saccagent les bacs   ordures et qui  parpillent les d chets.

Ce projet sera   l'essai dans le secteur du Lac-Gervais, les conteneurs seront mis en place sur les abords du chemin des G linottes. C'est donc dire que tous les r sidents du Lac-Gervais et du chemin des G linottes auront la chance d'y d poser leurs d chets ainsi que leurs mati res recyclables. Quatre conteneurs semi-enfouis seront mis   leur disposition, deux pour les d chets et deux pour le recyclage, un emplacement sera  galement pr vu pour la mise en place future d'un conteneur pour les mati res organiques.

Il est   noter que la r colte porte   porte ne sera plus en vigueur dans ce secteur.



PATROUILLE VERTE



Marianne Parent-Maisonneuve et
Younes Bentounsi

Nous vous pr sentons Marianne et Younes qui forment le duo de notre patrouille verte de cette ann e. Nos  tudiants ont d j  fait passablement de travail au niveau des mati res recyclables. Ils  valuent pr sentement le taux de participation des citoyens au recyclage ainsi que la qualit  et la quantit  des mati res mises dans les bacs verts.

Soyez vigilants lorsque vous d posez vos mati res dans le bac vert, assurez-vous que ce que vous mettez va bien au recyclage. Des billets d'information et de sensibilisation ont  t  ou seront accroch s   vos bacs par notre patrouille verte.

JE R CUP RE
et j'en suis fier!

SERVICE DES LOISIRS ET DU TOURISME

Belinda Proulx, 819 681-3371, poste 5009

dir.loisirs@municipalite.labelle.qc.ca



PROGRAMMATION LOISIRS AUTOMNE 2013

La programmation d'automne du Service des loisirs et du tourisme sera publiée et distribuée dans les foyers aux alentours de la fin du mois d'août. À l'intérieur, notre offre de cours allant du yoga, au cardio fit-boxe et d'un programme de perte de poids. Surveillez-la et inscrivez-vous sans tarder !

RÉFECTION DES TERRAINS DE TENNIS

Nos deux terrains de tennis seront d'une beauté à couper le souffle ! Si tout va bon train, vous pourrez y jouer dès la fin août !! Surveillez nos publications pour connaître quand aura lieu leur inauguration !

SOIRÉE DE RECONNAISSANCE DES BÉNÉVOLES

C'est le 20 septembre prochain que cette soirée aura lieu. Vous êtes membres d'un organisme reconnu par la Municipalité ? Cette invitation est pour vous. Tous les détails sont publiés dans cette Info municipale et une **confirmation officielle vous est demandée avant le 15 août 2013**.

HOCKEY MINEUR ET PATINAGE ARTISTIQUE À MONT-TREMBLANT ENTENTE POUR LA TARIFICATION NON-RÉSIDENT

La Municipalité de Labelle offre la possibilité aux enfants de s'inscrire au hockey mineur et au patinage artistique à Mont-Tremblant sans avoir à défrayer les coûts supplémentaires pour « non-résidents ».

Pour ce faire, vous devez vous procurer une attestation de résidence à la réception de la Municipalité de Labelle avant de faire l'inscription à Mont-Tremblant.

Au niveau des inscriptions, elles auront lieu dès le mois d'août. Pour plus d'informations sur les coûts et les catégories d'âge, il y aura prochainement une publicité dans le journal l'Information du Nord et vous pouvez également contacter le Service des loisirs et de la culture de la Ville de Mont-Tremblant au 819-425-8614 poste 2500.



Dans le cadre de la journée compte-gouttes du 15 juillet dernier, la Municipalité de Labelle avait prévu un tirage de 5 barils de récupération d'eau de pluie. Compte tenu que seulement 5 participants se sont inscrits, ils se retrouvent donc chacun avec un baril. Les participants sont : *François Roberts, Martin Léger, Cynthia Miron, Nathalie Rollin et France Cloutier.*

Félicitations





C'

est le temps des vacances et le temps de prendre ça cool. Il ne faut pas mettre les consignes de sécurité de côté, concernant les feux à ciel ouvert, les baignades ou avec nos BBQ au propane. Soyez toujours vigilants, car un accident est vite arrivé.

Le monoxyde de carbone

La présence de monoxyde de carbone (CO₂) dans une habitation est dangereuse. Alors, comment faire pour protéger votre famille du danger que représente le monoxyde de carbone? Comment choisir l'avertisseur de CO₂ qui convient à votre logement? La première chose à faire est de vous assurer qu'aucun monoxyde de carbone ne pénètre dans votre logement. La deuxième consiste à y installer au moins un avertisseur de CO₂.

QU'EST-CE QUE LE MONOXYDE DE CARBONE?

Le monoxyde de carbone (CO₂) est un gaz inodore et incolore. Parce qu'on ne peut ni le voir, ni le sentir, ni le goûter, le CO₂ peut avoir un effet sur vous ou sur les autres membres de votre famille avant même que vous n'ayez détecté sa présence. Même une faible exposition au monoxyde de carbone peut causer des problèmes de santé graves. Si le CO₂ est aussi dangereux, c'est qu'il s'accumule rapidement dans le sang, réduisant la capacité de ce dernier de transporter l'oxygène dans l'organisme.

D'OÙ PROVIENT LE MONOXYDE DE CARBONE?

Le monoxyde de carbone est un sous-produit courant de la combustion des matières fossiles. La plupart des appareils à combustible (gaz naturel, propane et mazout), lorsqu'ils sont bien installés et entretenus, produisent peu de CO₂. Les sous-produits de la combustion sont habituellement évacués à l'extérieur en toute sécurité. Toutefois, si quelque chose nuit au processus d'évacuation (tel qu'un nid d'oiseau dans la cheminée) ou réduit l'apport d'oxygène au brûleur, la concentration de CO₂ pourra rapidement atteindre des niveaux dangereux.

La combustion du bois, du mazout, du charbon et du charbon de bois produit du CO₂, de même que le fonctionnement des moteurs à essence. La production de CO₂ est à son maximum lors du démarrage à froid du moteur. Il peut être dangereux de démarrer ou de laisser tourner au ralenti votre voiture ou votre tondeuse à essence dans le garage. Les émanations qui contiennent du CO₂ peuvent pénétrer dans le logement par les murs mitoyens ou les entrées de porte et rapidement atteindre des concentrations dangereuses.

LES AVERTISSEURS DE MONOXYDE DE CARBONE : DOIT-ON VRAIMENT EN AVOIR UN?

Si vous prenez les mesures décrites ci-dessus, vous réduirez grandement votre risque d'intoxication au CO₂. Mais des incidents imprévus et dangereux peuvent se produire malgré tous vos efforts pour prévenir la présence de CO₂. La pose d'au moins un avertisseur de CO₂ dans votre logement est une bonne mesure de sécurité. Dans certaines municipalités, c'est même une obligation légale. Même s'il ne s'agit que d'un deuxième niveau de protection, la présence d'un avertisseur est nécessaire. Votre maison devrait être munie d'un tel appareil.

Il existe des différences de rendement entre ces divers types d'avertisseurs. Néanmoins, en raison de modifications apportées aux normes d'exposition au CO₂, tous les avertisseurs, peu importe leur type, ont dû être soumis à des essais approfondis. Tous les avertisseurs qui respectent les normes ont reçu une certification attestant qu'ils peuvent fonctionner de manière satisfaisante dans divers environnements (exposition à divers produits chimiques, taux d'humidité relative variés, etc.).

Pour des renseignements supplémentaires, voir le site du ministère de la Sécurité publique au www.securitepublique.gouv.qc.ca

Passé un bel été et à la prochaine!

Le directeur du Service des incendies, Stephen Potts, SSI de Labelle



AUX COMMERCES SIGNATAIRES DU VILLAGE-RELAIS ET À TOUS LES AUTRES INTÉRESSÉS PAR LE PROGRAMME :



La labellisation Village-relais de notre municipalité arrive à terme et c'est pourquoi nous vous sollicitons présentement afin de connaître votre intérêt à poursuivre ou commencer votre implication dans ce Programme.

Nous tenons à vous rappeler que l'accessibilité aux personnes à mobilité réduite, de tous les commerces-signataires, devient un critère obligatoire pour une reconduction de la municipalité au Programme de reconnaissance des villages-relais sauf pour le service de remorquage.

De ce fait, le ministère des Transports a conclu un contrat avec Kéroul afin de nous supporter dans nos travaux et rendre ainsi accessible tous les services offerts dans le cadre du Programme. Kéroul et le Ministère ont travaillé conjointement afin d'établir les critères d'accessibilité à respecter pour que votre établissement aie un minimum d'accessibilité.

À cette 1^{re} étape, le Service des loisirs et du tourisme n'a pas besoin de signature officielle de la part des commerces, mais a besoin de connaître leur intention de faire partie des commerces signataires du Village-relais pour sa reconduction en 2014.

Alors, si votre intérêt est présent de faire partie du Programme Village-relais, prière de me signifier votre intention par écrit à : dir.loisirs@municipalite.labelle.qc.ca avant le 31 août 2013.

ACTIVITÉS COMMUNAUTAIRES

CLUB DE TIR

TIR AU PIGEON D'ARGILE

Tous les dimanches entre le 26 mai et le 29 septembre de 9h à 14h .

Gratuit pour les membres et 10 \$ pour les non-membres.

Pour 25 pigeons, vous avez seulement vos cartouches à fournir.

En cas de pluie, c'est annulé.

CABANE DE CHAMP DE TIR CARABINE DE 50M—100M— 200M- 300M

Les vendredis, samedis et dimanches du 6 septembre au 3 novembre de 9h à 17h.

Gratuit pour les membres et 10\$ pour les non-membres.

Carabine additionnelle au coût de 3\$.

PISTOLET-REVOLVER

Quand : 15 septembre
Heure: 10 h à 15 h

Compétition amicable. Inscription obligatoire au coût de 10\$. Pizza gratuite, bourse et médailles.
Information: 819-686-2247

PARTY DE FIN DE SAISON

Quand: 9 novembre 2013
Heure: 18h
Où: Salle Wilfrid-Machabée (Hôtel de ville)
Coût: 20 \$

Orchestre, danse, prix de presence, souper haut de surlonge AAA.

Billet en vente au 819-686-2247

Chapeaux de cowboy sont de mise .

Bienvenue à tous!!

ASSOCIATION DES PROPRIETAIRES AU LAC LABELLE

Danse pour les jeunes (âgés entre 12-18 ans)

Quand: 3 août
Heure: 19h
Lieu: salle des loisirs
Coût: 2 \$ pour les membres
5 \$ pour les non-membres

Prenez note que pour toutes les activités, il y aura des frais d'inscription pour les non-membres

Épluchette de blé d'inde

Date: 10 Août 2013
Heure: 18h
Lieu: salle des loisirs

Réunion annuelle

Date: 25 août 2013
Heure: 9h30
Lieu: salle des loisirs



L'ATELIER DE CAROLE

Activité artistique (estivale)

Venez réaliser votre rêve. Deux heures de cours de peinture à l'huile pour 30 \$ (matériel compris) et repartez avec votre oeuvre.

Information:
Carole Valiquette,
artiste-peintre
819-686-1809



POLITIQUE DE LOCATION DE SALLES MUNICIPALES

Avec la reprise de vos activités automnales et la rentrée qui s'annonce, nous désirons vous rappeler l'existence de notre politique de location de salles municipales.

Que vous bénéficiiez de locations de salles gratuites parce que vous êtes un organisme reconnu par la Municipalité ou que vous louiez une de nos salles, vous êtes tenus de respecter notre politique de location de salles. Cette politique, disponible sur notre site Internet ou en appelant au Service des loisirs, fait état des règles de conduite lors d'une location:

- ☐ Quand devez-vous venir chercher les clés?
- ☐ Pouvez-vous accrocher des décorations aux murs de nos salles?
- ☐ Que dois-je faire avec les sacs à ordures?
- ☐ L'usage de confettis est-il permis?

Notre politique répond à toutes ces questions et même davantage. Il est de votre responsabilité de la lire avant de signer un contrat de location.



SOCIÉTÉ D'HISTOIRE DE CHUTE-AUX-IROQUOIS

Avis important

Déjà plus de quinze années que notre musée reçoit des visiteurs, cependant, dû à une baisse constante de l'achalandage, nous sommes forcés d'y mettre fin. Le musée sera donc fermé le 1^{er} octobre prochain.

Tous ceux et celles qui, durant ces quinze années, ont admirablement prêté des objets au musée et qui veulent les récupérer, peuvent le faire, et ce, jusqu'au 1^{er} octobre de cette année 2013.

Cependant, la Société d'Histoire de Chute-aux-Iroquois continuera d'offrir ses services à la population au même endroit. Les citoyens pourront encore venir consulter les albums de photos, livres historiques ou visionner des vidéos historiques ou de métiers anciens.

Gilbert Cholette
Responsable de la Société
819-681-3371, poste 5022



La
Société d'Histoire de
Chute aux Iroquois
Labelle

CERCLE DE FERMIERES DE LABELLE

Nous vous informons que suite à l'assemblée générale du mois de juin, le nouveau Conseil d'administration est composé des personnes suivantes:

Manon Rose Venne, présidente
Martine Leclerc, vice-président
Annette Di Genova, secrétaire-trésorière
Jasmine Leclerc, conseillère #1
Lisette Brousseau, conseillère #2
Francine Patry, special recrutement.

Venez vous joindre à notre association pour apprendre les diverses techniques artisanales, telles que: le tricot, les diverses sortes de broderie, etc.



CLUB QUAD IROQUOIS

ÉPLUCHETTE DE BLÉ D'INDE

Cette activité visera également à recueillir des fonds pour lutter contre le cancer du sein.

Quand: 17 août 2013

Lieu: Rivière-Rouge

Informations à venir, surveillez le
www.clubquadiroquois.com

** Carte de membre de la FQCQ
requisie pour cette activité.*

Pour information: 819-686-1414



CENTRE D'ACTION BÉNÉVOLE LAURENTIDES

Avez-vous 2 heures par mois ?

Livraison de la popote roulante - bénévoles recherchés à Labelle

Avez-vous deux midis par mois à offrir? Soit le mardi ou le jeudi? Très peu de temps, pour une bonne cause : la livraison de la popote roulante aux aînés de Labelle!

Le Centre d'action bénévole Laurentides recherche des bénévoles pour compléter ses équipes de chauffeurs/baladeurs pour le service de popote roulante qui reprendra en septembre. Les frais de kilométrage sont remboursés.

Nous vous invitons à visionner notre vidéo 1, 2, 3 action de nos services sur notre site internet : www.cab-laurentides.org sous l'onglet LIEN et outils. Cela vous donnera une bonne idée de tous ce que l'on accomplit au Centre d'action bénévole Laurentides grâce aux compétences et engagements de nos bénévoles.

En plus de faire la livraison d'un bon repas chaud et équilibré, c'est l'occasion de rendre une visite qui est très appréciée par les personnes recevant ce service. Une belle activité essentielle à partager en couple ou entre amis qui permet de garder nos aînés à la maison le plus longtemps possible !

Information

Centre d'action bénévole Laurentides

682, rue de St-Jovite, Mont-Tremblant, (819) 425-8433



FONDATION DE L'ÉCOLE LE TREMLIN

Assemblée générale

Toute la population est cordialement invitée à assister à cette AGA qui se tiendra à la salle du personnel de l'école, le mardi 3 septembre 2013 à 19h.

Bienvenue à tous!

COMPTOIR D'ENTRAIDE

Vente retour à l'école

Vêtements, souliers, sacs à dos, sacs à lunch
choisissez un sac à 5\$ ou 50% de rabais
sur vos achats du 5 au 9 août 2013

Une semaine seulement !

Venez nous voir

127 rue du Collège Labelle, 819-686-1878





Labelle...rassemblée à la gare !

Venez vous divertir, vous amuser,
rire, voisiner,
le 7 septembre prochain dès 10h!

EN CONTINU TOUTE LA JOURNÉE:

- * Tour d'escalade
- * 3 jeux gonflables
- * Circuit de vélo
- * Jeux de fer à cheval
- * Pêche à la truite-prix de participation
- * Musique-animation

HORAIRE DE CERTAINES ACTIVITÉS:

- * Chasse aux trésors: 10h30
- * Dîner hot-dog, blé d'inde: 11h30 à 13h
- * Tournoi de baseball poche: 13h15
- * Animation d'un conte: 15H30



C'est GRATUIT!

Apportez le vélo de votre enfant et votre chaise



Municipalité de Labelle

CHAMBRE DE COMMERCE DE LABELLE



Tournoi de golf bénéfice
de la Chambre de commerce de Labelle



1^{ère} ÉDITION

Vendredi le 13 septembre 2013
Au Club de Golf de Nomingue

Plusieurs
Milliers \$\$\$\$
en prix!

Prix du billet tout inclus: 120\$ / Prévente: 105\$ (d'ici le 31 août 2013)
Prix pour le souper seulement: 45\$ / Prévente: 35\$

Sous la présidence d'honneur de Madame Jacinthe Godmer
Directrice générale de la Caisse Desjardins de la Rouge



Commanditaire majeur

Départ: 11h00

Formule "Meilleure balle" (Vegas)

Information: info@cclabelle.com
Tél: 819-686-1772 ou 819-717-3582

Monsieur Pierre Dumontier a compris, tout comme plusieurs entreprises, la grande importance de la formation du personnel. Ils ont célébré à la gare de Sainte-Agathe-des-Monts en matinée, alors qu'étaient conviés à un petit déjeuner une trentaine d'acteurs des entreprises de la région, afin de recevoir un certificat d'engagement Investissements-compétences attestant leur investissement dans la formation de leur personnel.

Investissement-compétences est une initiative de la Commission des partenaires du marché du travail, en collaboration avec Emploi-Québec, pour aider à la formation en milieu de travail et à la rendre accessible, efficace et rentable pour les employeurs et les travailleurs. Investissements-compétences croît aussi que la formation réduit la rareté le roulement de la main-d'œuvre.



Piscine municipale de Labelle

**VEUILLEZ PRENDRE NOTE
QU'EN RAISON DES
TRAVAUX PRÉVUS
À LA PISCINE,
L'HORAIRE DES ACTIVITÉS
SERA DEVANCÉ.**



2 sessions de cours
vous seront offertes cet automne.

Les inscriptions auront lieu
à la piscine :

Lundi 19 août, de 16 h à 19 h
(résidents seulement)

Mardi 20 août, de 16 h à 19 h
(résidents et non-résidents)

Mercredi 21 août, de 16 h à 19 h
(résidents et non-résidents)



**Au plaisir
de vous revoir
cet automne!**



**PISCINE
DE LABELLE**

29, rue du Couvent, Municipalité de Labelle
Renseignements : 819 681-3371, poste 5014
www.municipalite.labelle.qc.ca



MARATHON DESJARDINS DE LA VALLÉE DE LA ROUGE (2^e édition)



Desjardins
Caisse de la Rouge

Dimanche 13 octobre 2013



M. Sylvain Pagé
Président d'honneur

Plein air Haute-Rouge vous invite à participer à sa deuxième édition du Marathon Desjardins de la Vallée de la Rouge qui se tiendra, encore cette année, sur le territoire de la Ville de Rivière-Rouge et de la Municipalité de Nominigüe.

Vous pourrez vous dépasser dans l'une des cinq épreuves inscrites au programme tel que;

Marathon (42,195 km) ♦ Demi marathon (21,0975 km) ♦ 10 km ♦ 5 km ♦ 2,5 km

INSCRIPTIONS (DATE LIMITE : 30 SEPTEMBRE 2013)

Par internet au : www.marathondelarouge.ca

Formulaire disponible à la réception de l'hôtel de ville des localités suivantes:

L'Ascension, Labelle, La Macaza, Nominigüe et Rivière-Rouge
Possibilité d'y déposer votre inscription (Formulaire disponible sur le site internet)

Par la poste à l'adresse suivante :

Plein air Haute-Rouge
a/s Inscription Marathon
2169 Boulevard Fernand-Lafontaine, Rivière-Rouge, J0T 1T0

Nouveauté - Samedi 12 octobre, Souper conférence avec Mme Jacqueline Gareau

Lieu : Centre sportif et culturel de la Vallée de la Rouge.
Coût : 20\$ (18 ans et plus) 10\$ (6 à 17 ans)
Les places sont limitées.



*Olympienne
et gagnante
du marathon
de Boston*

POUR INFORMATION : Consultez notre site internet www.marathondelarouge.ca ou communiquez avec nous.
Courriel : marathonvalleedelarouge@gmail.com Téléphone : 819 275-2577



Soirée de reconnaissance



Invitation

Le conseil municipal de Labelle souhaite prendre un moment pour souligner l'implication des bénévoles oeuvrant dans les organismes reconnus par la Municipalité. Les membres du conseil d'administration de votre organisme sont cordialement invités à participer à cette soirée de reconnaissance des bénévoles. Un nombre maximal a été fixé à 8 personnes par organisme, et ce, incluant les conjoints.

Le vendredi 20 septembre 2013
À la salle Wilfrid-Machabée
1, rue du Pont, Labelle
À compter de 18 h

Lors de cette soirée, nous souhaitons honorer un bénévole par organisme. Nous vous invitons donc à sélectionner l'un de vos bénévoles et à compléter la fiche de présentation que vous pourrez vous procurer au service des loisirs et tourisme.

Confirmation de présence demandée avant le 15 août 2013 en remplissant le coupon au bas de cette page, merci!

Belinda Proulx

Directrice du Service des loisirs et du tourisme
Municipalité de Labelle
1, rue du Pont, Labelle J0T 1H0
Téléphone : (819) 681-3371 poste 5009
Télécopieur : (819) 686-2189
Courriel : dir.loisirs@municipalite.labelle.qc.ca



SOIRÉE DE RECONNAISSANCE DES BÉNÉVOLES

Organisme représenté: _____
Nombre de personnes: _____

Par la présente, nous vous confirmons notre présence lors de la soirée de reconnaissance du vendredi 20 septembre prochain.

Bénévole honoré: OUI ☐ NON ☐





CALENDRIER DES ACTIVITÉS MUNICIPALES ET COMMUNAUTAIRES

Mois	Date	Heure	Activités	Organisme	Lieu
08	03	19h	Danse pour les jeunes	APLL	Salle des loisirs
08	05 au 09		Grande vente retour à l'école	Comptoir d'Entraide	127, rue des Loisirs
08	10	18h	Épluchette de blé d'inde	APLL	Salle des loisirs
08	15	19h	Spectacle de fin d'été	Pélicamp	Salle Wilfrid-Machabée
08	16	14h	Tournée Sports experts— activité de Tennis gratuite	Tennis Québec	Terrain de tennis
08	16	12h	Fin du Pélicamp	Pélicamp	
08	16		Date de tombée—Info municipale	Municipalité de Labelle	
08	19	20h	Séance ordinaire du conseil municipale	Municipalité de Labelle	Salle Wilfrid-Machabée
08	25	9h30	Réunion annuelle	Association des propriétaires au lac Labelle	Salle des loisirs
08	29	9h à 15h	Tournée Mission Santé	Mission santé en collaboration avec PROXIM	Chapelle du centre communautaire
09	03	19h	AGA	Fondation école Le tremplin	École Le Tremplin
09	05		Parution de l'Info municipale	Municipalité de Labelle	
09	07	10 à 16h	Labelle rassemblée à la Gare	Municipalité de Labelle	Sur le site de la Gare
09	28	16h à 20h	Souper spaghetti annuel	Fondation de l'école Le Tremplin	Centre communautaire

DEMANDES DE DÉROGATION MINEURE POUR L'ASSEMBLÉE D'AOÛT

À la séance du conseil municipal qui se tiendra le lundi 19 août 2013, deux dérogations mineures seront à l'ordre du jour :

- ☐ Des dérogations mineures de 13,1 mètres avec la marge de recul avec le lac et de 8,24 mètres avec la marge avant pour la reconstruction du bâtiment principal et une dérogation de 9,83 mètres avec le lac pour la reconstruction d'une galerie, sur le lot 25H-4, rang H, dans le canton de Joly situé au 136, chemin Monette;
- ☐ Une dérogation mineure de 3,6 mètres avec un cour d'eau intermittent pour la construction d'un garage sur le lot 25-P, rang O, dans le canton de Joly situé au 314, chemin du Lac-Gervais.

Toute personne ou organisme intéressé peut se faire entendre par le conseil relativement à ces demandes de dérogation mineure.